

Rezé le 23/06/2026

POLITIQUE Environnementale de la SGT

(2026-2028)

Depuis 1981, la SGT a su se développer sur un marché concurrentiel et dans un secteur fragilisé par le plastic bashing. Elle s'est fixée pour objectif d'être une référence parmi les fabricants de préformes pour que les clients et les salariés soient fiers de participer à son histoire.

Conscients de l'impact environnemental de nos activités, nous respectons les lois environnementales en tant qu'entreprises ICPE, sur nos sites de Fragnes la Loyère et de Rezé. Nous souhaitons aller plus loin, en améliorant sur chaque période triennale, notre gestion de l'environnement pour réduire nos impacts environnementaux.

Pour pérenniser la confiance de nos parties prenantes, nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs à l'importance de la réglementation et des bonnes pratiques pour assurer le respect de l'environnement. Nous mobiliserons les moyens nécessaires, matériels et humains, pour atteindre les objectifs de cette politique. Nous assurerons le suivi de ces objectifs et les réviserons, le cas échéant, dans un souci de progrès dans la perspective de :

1- Prévenir et limiter la production de déchets

Par nos efforts de tri et grâce à l'implication de chaque salarié de l'entreprise nous avons réduit nos DIB de 10.5% en tonnage de septembre 2022 à septembre 2024.

- ✓ Nous continuerons nos efforts de tri et de collecte pour diminuer de 10% le tonnage des DIB d'ici à fin 2028 ;
- ✓ Nous traitons et recyclons nos chutes de production ;
- ✓ Nous favorisons les échanges et les bonnes pratiques avec nos parties prenantes ;

- ✓ Nous déployons le tri et la collecte en équipant toutes nos installations de matériels adéquats ;
- ✓ Nous visons zéro émission de microplastiques dans l'environnement par le maintien de la conformité au décret n° 2021-461 pour nos 2 sites ;
- ✓ Nous refroidissons l'eau de process en circuit fermé pour limiter notre consommation.
- ✓ Nous limitons les chutes de production par des actions d'amélioration continue.

2- Demeurer des acteurs de l'économie circulaire

Grâce à une économie de la fonctionnalité

- ✓ En orientant nos achats vers de la location et du service dès que cela est possible.

Grâce à une écologie industrielle et territoriale

- ✓ Nous souhaitons référencer au moins 50 % de nos fournisseurs sur le territoire français.

Grâce à une gestion efficace des matières et produits en fin de vie

- ✓ Nous collectons nos palettes pour les faire réparer si besoin afin qu'elles soient réutilisées ;
- ✓ Nous souhaitons maintenir à 97% minimum le taux de valorisation de nos déchets et sous-produits.
- ✓ Nous proposons des emballages réutilisables en boxes carton ou boxes-fils et caisses plastique repliables. Nous avons atteint un taux de 49% de réemploi de nos emballages sur le marché français en 2025 et souhaitons maintenir ce taux ;
- ✓ Nous développons avec nos clients des produits éco-conçus ;

3- Limiter l'impact de nos activités sur le climat et décarboner l'entreprise

En décarbonant les matériaux

- ✓ Nous travaillons depuis plusieurs années avec nos clients pour incorporer de la matière recyclée dans nos préformes afin d'atteindre au minimum les objectifs de la réglementation européenne (SUP : Single Use Plastic) 25% en 2025 et 30% en 2030.
- ✓ Nous détenons le label MORE (Mobilisés pour Recycler) depuis 2019.

En décarbonant les procédés

- **En réduisant les consommations énergétiques**
 - ✓ Depuis plusieurs années nous investissons dans du matériel de génération récente pour limiter notre consommation électrique ;
 - ✓ Nous continuerons nos efforts pour réduire ces consommations de 1.5% par an à la tonne transformée sur notre site de Rezé et de 0.5% sur notre site de Fragnes la Loyère.
- **En diminuant la part d'énergies fossiles**
 - ✓ Nous étudions la possibilité d'utiliser des énergies renouvelables.

En décarbonant les transports

- ✓ Nos sites de productions SGT et SGR sont géographiquement implantés pour réduire les trajets fournisseurs-sites-clients ;
- ✓ Nous encourageons nos salariés à se déplacer en transport à faible émission ;
- ✓ Nous développons le travail en visio-conférence entre usines ;

Nous calculons notre BEGES depuis 2022 sur le SCOPE3 sur chaque site et avons pour objectif de réduire nos émissions d'au moins 15% d'ici à 2030 principalement sur la part matière à la tonne transformée.

Nous confions aux Directeurs de site et responsables QHSE la mission de mettre en œuvre cette politique, d'entretenir et d'améliorer notre système de management de l'environnement.

Nous demandons à l'ensemble des salariés de s'impliquer dans la démarche afin d'en assurer la réussite.

Nous nous engageons à communiquer à nos collaborateurs l'importance du respect des bonnes pratiques ainsi que de la réglementation et nous apporterons tout notre appui ainsi que les ressources nécessaires pour améliorer notre impact environnemental et atteindre les objectifs que nous nous fixons.

Frédéric MIGNOT
Président Directeur Général



Frédéric SCHRYVE
Directeur Général

